

NOTRE PAROISSE

OCTOBRE

ET NOVEMBRE 2025



TOUSSAINT Messes

9h15 : St Sauveur / Châteauneuf

11h : St Jean-Baptiste / Ste Marie

ADORATION

Tous les jeudis de 18h à 19h

Église St Jean-Baptiste

CONFESSION

Tous les jeudis
pendant l'adoration

ou

Vendredi 31 octobre 17h à 18h30

Ou

Sur rdv n'hésitez pas

P. BOUTET : 09.75.75.62.28

P. ROLAND-GOSSELIN :
06.40.64.85.96

P. DUGUET : 05.49.21.01.40

Messes dominicales OCTOBRE

Date	Horaire	La veille 18h30	9h15	10h30	11h
5 27° Di To C		St Jacques	St Sauveur	Châteauneuf	St Jn-Baptiste
12 28° Di To C		Antoigné	Ste Marie	Châteauneuf	St Jn-Baptiste
19 29° Di To C		St Jacques	Châteauneuf	Senillé	St Jn-Baptiste
26 30° Di To C		Antoigné	Châteauneuf	Ste Marie	St Jn-Baptiste

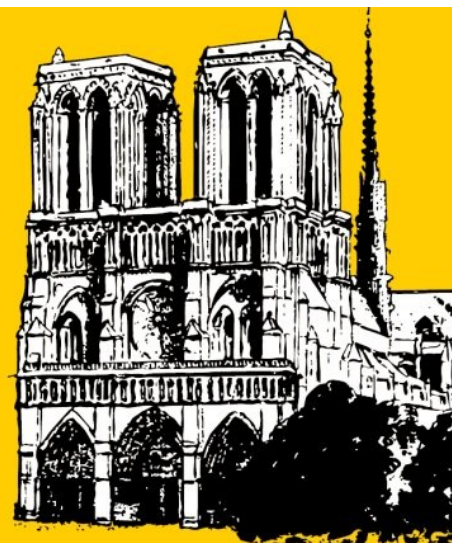
Messes dominicales NOVEMBRE

Date	Horaire	La veille 18h30	9h15	10h30	11h
02 Commemoration des fidèles défunts		St Jacques	Châteauneuf	St Sauveur	St Jn-Baptiste
9 Dédicace de la basilique du Latran		Antoigné	Ste Marie	Châteauneuf	St Jn-Baptiste
16 33° Di To C		St Jacques	Senillé	Châteauneuf	St Jn-Baptiste
23 Le Christ, Roi de l'univers		Antoigné	Châteauneuf	Ste Marie	St Jn-Baptiste
30 1° Di Av A		St Jacques	Châteauneuf	Targé	St Jn-Baptiste

SAMEDI 13 DÉC. 2025 à 14h30

Célébration présidée
par le cardinal
Jean-Claude Hollerich

CATHÉDRALE NOTRE-DAME DE PARIS



Pour permettre à un grand nombre de personnes de vivre cet événement, la paroisse diffusera la cérémonie dans la salle paroissiale « Colbert Lebeau » au 22 rue des loges. La diffusion sera suivie par un goûter.
Venez vivre en paroisse, dans un climat fraternel, unis par une même prière cet événement

**BÉATIFICATION
DE
COLBERT
LEBEAU
ET DE 49 AUTRES DE
SES COMPAGNONS**

Familles saint François de Sales



A l'occasion de la rentrée pastorale, nous envisageons de relancer un groupe de Familles de saint François de Sales. De quoi est-il question ?

Il s'agit d'un groupe de vie spirituelle, à l'école de saint François de Sales.

Son but est :

- de nous aider à grandir dans l'amour de Dieu pour le transmettre avec joie autour de nous, particulièrement à nos enfants.

- d'aider les familles à répondre aux questions auxquelles elles sont confrontées.

Les moyens proposés sont :

- une formation à la vie spirituelle à partir de « l'Introduction à la Vie Dévote » de saint François de Sales
- des rencontres mensuelles avec ou sans les enfants
- un session annuelle en famille.

Réunion d'information le jeudi 6 novembre à 20h30, salle Colbert Lebeau

Contact : Famillessfs@yahoo.fr

06 80 01 81 09 ou 07 88 73 12 28

Marie-Christine et Philippe

Mois d'octobre mois du Rosaire

Pendant ce mois du rosaire vous est proposée une pause prière pour méditer les mystères du Rosaire, tous les mardis d'octobre entre 12h15 et 13h à Saint Jean L'Evangéliste (Châteauneuf).

Mardi 7 OCTOBRE : Mystères Joyeux

Mardi 14 OCTOBRE : Mystères Lumineux

Mardi 21 OCTOBRE : Mystères Douloureux

Mardi 28 OCTOBRE : Mystères Glorieux



en ce mois d'octobre 2025, le pape Léon XIV nous invite chacun à prier le chapelet personnellement, en famille et en communauté tous les jours du mois et particulièrement le 11, pour la paix.

Brocante Paroissiale

La paroisse saint Roch et l'Association Patrimoine et Culture saint Roch organisent une brocante le **samedi 18 octobre de 8h à 18h** au 22 rue des loges à Châtellerault.

Les bénéfices de cette brocante permettront d'aider la paroisse dans les projets qu'elle entreprend.

Cette année encore, il sera possible de recevoir des dons pour approvisionner les étals de la brocante aux permanences suivantes à Colbert-Lebeau :

- samedi 11 et mercredi 15 octobre de 14h à 17h;

- lundi 13 et jeudi 16 octobre de 18h à 20h;

- Le vendredi 17 de 13h30 à 20h il nous faudra du monde pour monter les barnums et étiqueter les articles.

- Samedi 18, ouverture au public de 8h à 18h...toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour aider, sans vous la brocante ne serait pas. N'hésitez pas à venir, accompagnés, c'est encore mieux ! N'hésitez pas à en parler autour de vous car vous êtes les meilleurs ambassadeurs pour le succès de cette journée !

- Dimanche 19 à 13h rangement, démontage et nettoyage des lieux... là aussi, nous comptons sur vous !

Cécile : 06 67 15 94 58 / Edith : 06 71 57 46 13

Extrait du mot de rentrée de Mgr Jérôme BEAU

Une nouvelle année est le temps de rendre grâce pour ce qui a pu être vécu au cours de l'été et d'accueillir avec confiance ce qui nous sera donné à construire au cours des mois à venir. Cet été aura été marqué pour notre diocèse par de grands moments comme le jubilé des jeunes à Rome... Le pèlerinage diocésain à Lourdes... La famille diocésaine était rassemblée dans la même allégresse.

Je n'oublie pas tous les autres temps importants qui ont pu être vécus, particulièrement les rassemblements et processions du 15 août, les camps des scouts et guides,... J'adresse à tous ceux qui ont organisé, animé et soutenu ces événements des chaleureux remerciements.

Une nouvelle année est un temps où, quel que soit notre âge, il nous faut avancer avec détermination pour construire et accueillir le chemin sur lequel Dieu nous appelle. La fidélité aux sacrements et à la prière permettra à chacun de garder le « bon cap » pour avancer avec confiance.

Comme je vous l'avais annoncé, en décembre, nous allons recevoir de l'Église un nouveau Bienheureux pour notre diocèse, Colbert LEBEAU originaire de la Vienne, dont la tombe est à Châtellerault. Il a été déclaré martyr de la foi et sa béatification, avec ses compagnons de la JOC et du STO, sera célébrée samedi 13 décembre à Notre-Dame de Paris. Très prochainement, nous vous ferons part de son histoire et nous vous encouragerons à l'aimer et à le prier.



SAMEDI 11 OCTOBRE

14h30 et 15h30 : **visites**

« **découverte** » de l'église Saint-Jacques

17h et 17h30 : **exposition** à l'hôtel Sully

18h : **concert inaugural** par deux carillonneurs à l'église Saint-Jacques

20h : **concert « Les mains Sonnantes »** à l'église Saint-Jacques

DIMANCHE 12 OCTOBRE

14h et 16h : visites « découverte » de l'église Saint-Jacques

15h et 17h : **concerts** par cinq carillonneurs à l'église Saint-Jacques

DU MARDI 21 AU SAMEDI 25 OCTOBRE

14h : **visite patrimoniale** de l'église Saint-Jacques

SAMEDI 25 OCTOBRE

17h : **concert de clôture** église Saint-Jacques

Bienheureux Colbert LEBEAU

(23 octobre 1922 – 3 janvier 1945)



Colbert Lebeau est né le 23 octobre 1922 de parents cultivateurs à Paizay le Sec. Il a été baptisé le 24 décembre de la même année sur la même commune.

Il arrive à Châtellerault à la fin des années 20 lorsque son père fut employé aux chemins de fer.

A la mort de son père en décembre 1938, il devient le seul soutien de sa mère puisque fils unique. De milieu modeste, sa mère le pousse aux études.

Il poursuit ses études brillamment puis devient employé de banque à 16 ans toujours à Châtellerault.

Il est décrit comme « un garçon sérieux, très doux, d'une piété simple et discrète ». Il nourrit un très grand amour de l'eucharistie. Il a l'habitude d'aller à la messe tous les jours ou, s'il ne le peut, de rendre une visite prolongée devant le tabernacle.

Dès qu'il commence sa vie professionnelle, il s'engage dans la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) à l'âge de 16 ans pour travailler au bien-être de la classe ouvrière si présente à Châtellerault par la manufacture d'armes. Sa foi profonde, et soutenu par l'abbé Jean Chesseiron curé de la paroisse de Châteauneuf, le pousse à rechercher les garçons en difficulté les persuadant de ne pas perdre courage. Engagé dans le monde, il le sera au nom de sa foi et de sa fidélité à l'Eglise. Il acceptera d'être responsable fédéral de la JOC.

Il est mort en « martyr de l'apostolat » par « haine de la foi » sous le régime nazi le 3 janvier 1945.

Un apostolat

A partir de 1940, les Allemands occupent la France, les activités chrétiennes sont assimilées à des activités anti-allemandes. La résistance s'organise.

A partir de 1942, la main d'œuvre, surtout ouvrière est envoyée en Allemagne pour travailler dans les usines. Une loi du 13 février 1943 oblige trois classes d'âge à partir travailler pour 2 ans, ce que l'on appelle le STO (Service obligatoire du travail). Colbert fait partie de la tranche d'âge. Dans l'esprit de la JOC de l'époque, il est particulièrement touché. Il ne veut pas laisser tous ces jeunes qui partent dans la misère spirituelle de ces camps de travail où les lieux de débauches sont autorisés mais pas le soutien de prêtres aumôniers. Colbert dira à ce sujet : « *Je ne suis pas venu travailler pour l'Allemagne nazie, mais je suis venu pour apporter à mes frères, le secours de la foi en Jésus Christ et tout mon apostolat est fondé sur cette mission* ». Le Cardinal SUHARD envisage d'envoyer des prêtres clandestins dans les camps de travail, ce sera la « Mission Saint-Paul ». On estime qu'en 1944, environ 250 prêtres, plus de 1000 séminaristes ainsi que des milliers de militants laïcs sont menacés de persécution dans les camps du STO. Colbert fait partie de ces militants arrachés à leur famille. « *Je revois toujours, sur les quais de la gare, ce beau jeune homme avec ces deux pauvres femmes (sa mère et sa fiancée) l'encadrant et pleurant, chacune appuyée sur l'une de ses épaules, tandis que des sentinelles allemandes circulent dans cette foule douloureuse... puis l'ordre de monter dans les wagons qui les arrachent à leur famille.* »

Dans l'une des ses premières lettres Colbert écrira : « Ce soir, je débute ma première nuit de travail, dix heures et demie de boulot, cela doit être sérieusement long de charger des briquettes de charbon. Enfin, si la Providence me place-là, c'est qu'il y a une raison ». Un camarade témoigne : « *Levé avant les autres, couché le dernier, se privant même de manger. Il se veut tout à tous* ».



Colbert Lebeau le 4^e au deuxième rang

Colbert n'hésite pas à témoigner de sa foi dans sa chambrée où il est difficile de trouver de l'intimité : « Dès le début se mettre à genoux au pied de son lit le soir, cela est assez dur, mais seulement les premiers jours il y eut quelques chuchotements ; maintenant tout est terminé et je n'entends plus de réflexions directement ».

Il organise des réunions jocistes non seulement dans son camp mais aussi dans les camps voisins, dans une lettre de 1943, il décrit son travail : « Pour moi la vie est toujours la même, on en fait le moins possible, la nourriture n'a pas changé, pourtant j'ai un peu grossi. Et nous poussons à fond l'action G(roupe d') A(mitié) formidable. Une fédération se prépare. Un aumônier français est trouvé. Mais alors c'est du boulot. Mes nuits se réduisent à 4 ou 5 heures de sommeil, car il faut tout fabriquer, enquêtes, activités : et je suis le seul dirigeant dans un rayon de 40 km, c'est un boulot de missionnaire. Ce qu'il me faut, c'est l'adresse des dirigeants et militants qui sont dans la partie comprise entre Leipzig, Halle, Weimar, Erfurt. »

Il s'attache à soutenir ses camarades qui reviennent à la pratique religieuse : « Pour Pâques, 15 types sur 30 ont communiqué ; plusieurs n'avaient pas communiqué depuis quatre ou cinq ans. A la sortie, ils faisaient cette réflexion : 'Cela fait du bien.' », écrit-il à une dirigeante de la JOCF de Châtellerauld au début de l'été 1943. Cet apostolat galvanise son enthousiasme : « Mais la Providence m'a placé là alors qu'aucun autre dirigeant n'a pris le destin des Jeunes travailleurs en main ; il fallait que parmi nos lagers, je plante, aidé de mes camarades, la Croix du Christ, c'est une mission splendide qui nous échoit dans notre exil. »

La Gestapo mesure l'impact de la « Mission Saint Paul ». Une directive interdit toute forme d'apostolat public. Les activités chrétiennes, particulièrement jocistes, sont hautement subversives. Il convient donc d'éliminer cette menace pour le régime nazi d'autant qu'elle est directement soutenue pour le pape Pie XII. On sait qu'Hitler considérerait le pape comme son ennemi personnel. Les arrestations commencent à l'automne 1943, le « joyeux apôtre du Christ » qu'est Colbert est arrêté le 13 septembre 1944. Le motif de son arrestation est clair, il est uniquement pour motifs religieux. Lui et ses compagnons sont accusés d'être à la solde du clergé chargé de démoraliser l'Allemagne. La description de la prison est sinistre. Les cellules sont insalubres et surpeuplées. Les lits avancent tout seuls en raison de la présence de poux et de punaises qui grouillent sous les couvertures. La nourriture est infecte et insuffisante. La torture y est pratiquée. Voici un témoignage d'un de ses camarades : « Emmené à la prison de Halle, il devait y rester plus de deux mois dans l'attente du jugement. Astreint à de durs travaux, à peine nourri, couvert de loques, il est un exemple pour tous, continuant son apostolat en aidant et en soignant les camarades les plus faibles. Puis, après le jugement, c'est le camp de Zöschen qui peut être comparé à Buchenwald ou à Dachau. Partout et toujours jusqu'au dernier jour, il soulagera, aidera ses camarades de misère, faisant l'admiration de tous. »



Après son arrestation le 13 septembre 1944, Colbert est incarcéré à la prison de la Halle durant deux mois en attendant le jugement

Cet extrait d'une lettre écrite par un des camarades de Colbert, G. Védrines, en dit long sur l'esprit apostolique de la JOC dans les années 40 :

« Ici la JOC va toujours de son même pas vers la victoire du Christ. Le temps n'est pas loin où nous le verrons régner sur la masse, partout même dans la mine de charbon. Aie confiance en Lui. C'est Lui qui te soutiendra dans les heures difficiles. Fais-Le régner autour de toi, sois partout Christ toi-même comme on le dit dans les livres de JOC. N'aie pas peur, fonce sans crainte. Tu as à côté de toi un ami de travail, un frère, c'est Colbert. Lui, il y va la tête baissée. Suis-le ; et tu verras comme c'est formidable, comme ça chasse le cafard. (...) »

« Ces hommes ont offert leur vie en toute conscience, portés par leur foi »

Pour que le martyr de Colbert Lebeau et de ses compagnons soit reconnu, deux conditions étaient nécessaires : établir la haine de la foi des persécuteurs et démontrer la fidélité des victimes. Ces conditions sont attestées. « Ils sont morts en haine de leur foi », affirme Mgr Maurice de Germiny. « Leur mort entre en résonance avec l'appel de saint Jean-Paul II à ne pas perdre le témoignage de nos pères dans la foi, mais à le rendre vivant et actuel. » Leur sacrifice, reconnu officiellement par le pape Léon XIV le

20 juin 2025, rappelle le courage de ceux qui ont choisi la fidélité au Christ jusque dans les camps de la mort.

En les béatifiant dans la cathédrale Notre-Dame de Paris le **13 décembre 2025**, symbole d'une Église qui renait de ses blessures, l'Église de France et l'Église universelle donnent à ces témoins une place dans la mémoire vivante de l'Église. Leur exemple, à la fois humble et héroïque, appelle les chrétiens d'aujourd'hui à vivre leur foi avec courage, fidélité et charité, même au milieu des difficultés.